

de nos Rois n'est point dans son origine une invention de la politique ; c'est une cérémonie solennelle que la Religion a établie pour rendre nos Monarques plus respectables. Tout ce que la Majesté royale a d'auguste , ce que les richesses des Rois peuvent offrir de pompeux , y est étalé. Les ornemens même qui décorent les premières dignités du Roïaume , excitent l'étonnement , par ce qu'ils ont d'extraordinaire & d'éloigné de nos mœurs , & nous retracent des usages vénérables par leur antiquité. L'élite de la nation , formée des divers ordres de l'Etat , s'y trouve rassemblée ; les corps militaires les plus distingués qui environnent le lieu , annoncent la force , la puissance , la supériorité ; mais le tems qui perfectionne toutes choses , a ajouté de jour en jour quelque nouvelle décoration au Sacre de nos Rois , & celui de Louis XVI a été d'une magnificence dont rien ne peut approcher. Le 11 dès trois heures du matin , le chœur de la Cathédrale étoit plein de monde , & les Dames y étoient parées & enbrillantées comme si c'eût été l'heure du dîner. A 6 heures du matin les Pairs ecclésiastiques rassemblés aux pieds du Maître-Autel , l'Archevêque de Rheims officiant à leur tête , ont député pour aller chercher le Roi , l'Evêque Duc de Laon , & l'Evêque Comte de Beauvais. Ils se sont rendus , précédés de leur cortège , dans la chambre du Roi , où ils ont trouvé S. M. sur son lit de parade. Après les cérémonies d'usage , ils ont amené le Roi processionnellement dans l'Eglise. Mr. le Maréchal de Clermont-Tonnerre , faisant les fonctions de Connétable , marchoit l'épée nue devant le Roi ; après le Roi suivoit Mr. de Miromesnil , Garde des Sceaux , faisant les fonctions de Chancelier ;